

PROGRAMME DE FORMATION

Les consultations d'ethnopsychiatrie et transculturelle. Une modalité de prise en charge des migrants et des exilés.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès des migrants.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire les modalités et le dispositif de la consultation d'ethnopsychiatrie.

Concevoir, à partir d'éléments de psychopathologie des migrants, des manières nouvelles de recréer des liens avec ces familles en rupture et d'adapter les dispositifs quotidiens.

Programme

Approche complémentariste : psychanalyse et anthropologie.

La consultation d'ethnopsychiatrie : description, dispositif technique et modalités thérapeutiques.

La migration et ses conséquences chez l'enfant de migrants : les grands moments de vulnérabilité (la phase post-natale, les grands apprentissages et l'adolescence).

La vulnérabilité psychique de la femme migrante : grossesse, accouchement, allaitement.

La névrose traumatique chez les migrants.

Maternité, dépression, psychose puerpérale chez la femme migrante.

Le voyage migratoire : trauma et rupture de cadre.

Des logiques culturelles différentes et des théories étiologiques (exemples : possession et sorcellerie).

Les propositions thérapeutiques : complémentarité de deux approches.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Échanges. Possibilité de travailler avec le matériel clinique apporté par les participants. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.